

Calendrier de collecte - 2017

Municipalité de
Grand-Métis

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17			20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Calendrier 2018
À conserver
Ci-joint, le calendrier 2018
pour la collecte
des matières résiduelles

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h00

Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay
Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
Inspecteur en urbanisme : Michel Lagacé 418-775-6485
Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste
2251 ou 775-8188

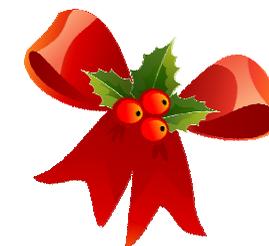


MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



DÉCEMBRE 2017

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
Directrice générale / sec. trés.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal aura lieu **les lundis 11 décembre et 18 décembre 2017 (Budget)** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 78.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif



Comité de promotion

Municipalité de Grand-Métis

**Le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis
vous invite à sa prochaine Assemblée générale annuelle
le LUNDI 15 janvier 2018 à 19h00 au bureau municipale de Grand-Métis**

Pour que des projets se concrétisent, il faut la collaboration des citoyens de Grand-Métis. Aidez-nous à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et, par le fait même, la rendre vivante et active socialement.

Ça nous appartient à tous...

Comité de promotion et de développement de Grand-Métis



PRÉDICTION DES MARÉES – DÉCEMBRE 2017

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	05 :43	0.8	09	06 :32	3.2	17	07 :11	1.0	25	06 :46	2.9
01	12 :04	3.8	09	12 :25	0.9	17	13 :33	3.8	25	12 :35	1.3
01	18 :26	0.6	09	18 :52	3.6	17	20 :03	0.7	25	18 :56	3.1
02	00 :29	3.5	10	01 :28	0.8	18	01 :59	3.1	26	01 :21	1.1
02	06 :28	0.6	10	07 :34	3.1	18	07 :46	0.9	26	07 :41	2.9
02	12 :50	4.2	10	13 :37	1.1	18	14 :10	3.9	26	13 :41	1.4
02	19 :13	0.4	10	19 :55	3.4	18	20 :40	0.7	26	19 :54	3.0
03	01 :17	3.6	11	02 :31	0.9	19	02 :36	3.1	27	02 :16	1.2
03	07 :14	0.4	11	08 :39	3.1	19	08 :21	0.8	27	08 :40	3.0
03	13 :35	4.4	11	14 :54	1.1	19	14 :47	3.9	27	14 :55	1.3
03	20 :01	0.1	11	21 :01	3.2	19	21 :15	0.7	27	20 :59	3.0
04	02 :05	3.7	12	03 :30	1.0	20	03 :13	3.1	28	03 :13	1.1
04	07 :59	0.3	12	09 :42	3.1	20	08 :56	0.8	28	09 :41	3.3
04	14 :22	4.5	12	16 :06	1.1	20	15 :23	3.8	28	16 :07	1.1
04	20 :49	0.0	12	22 :7	3.0	20	21 :49	0.7	28	22 :06	3.0
05	02 :54	3.7	13	04 :24	1.1	21	03 :50	3.1	29	04 :11	1.0
05	08 :47	0.3	13	10 :40	3.3	21	09 :33	0.9	29	10 :40	3.5
05	15 :10	4.5	13	17 :7	1.0	21	15 :59	3.7	29	17 :10	0.9
05	21 :38	0.0	13	23 :07	3.0	21	22 :25	0.8	29	23 :09	3.1
06	03 :45	3.7	14	05 :13	1.1	22	04 :30	3.1	30	05 :07	0.9
06	09 :35	0.4	14	11 :30	3.4	22	10 :12	1.0	30	11 :35	3.9
06	16 :00	4.4	14	17 :59	0.9	22	16 :38	3.6	30	18 :06	0.6
06	22 :30	0.2	14	23 :58	3.0	22	23 :02	0.8	31	00 :06	3.3
07	04 :37	3.5	15	05 :56	1.1	23	05 :11	3.0	31	06 :01	0.7
07	10 :27	0.5	15	12 :5	3.6	23	10 :54	1.1	31	12 :28	4.1
07	16 :54	4.2	15	18 :44	0.8	23	17 :19	3.4	31	18 :58	0.4
07	23 :25	0.3	16	00 :2	3.0	23	23 :43	0.9	01	00 :59	3.4
08	05 :33	3.3	16	06 :35	1.0	24	05 :56	2.9	01	06 :53	0.5
08	11 :22	0.7	16	12 :55	3.7	24	11 :41	1.2	01	13 :18	4.4
08	17 :51	3.9	16	19 :25	0.8	24	18 :04	3.3	01	19 :47	0.2
09	00 :25	0.6	17	01 :22	3.1	25	00 :29	1.0	02	01 :50	3.6

Le Mot **vert** du mois – « Au royaume du bonhomme vert! »

Décembre 2017



Bonjour à toutes et tous,

Tout le monde veut passer un Noël blanc, mais seriez-vous prêt à passer un temps des fêtes vert? Chaque année, le temps des fêtes implique le gaspillage de milliers de tonnes de nourriture, de matières souvent recyclables ou l'envoi à l'enfouissement d'une grande quantité de déchets nocifs pour l'environnement. Cette année, vous êtes invités à réfléchir à ces petits gestes que vous pourriez faire pour éviter de polluer. Voici quelques astuces :

Arbre vert de Noël :

- **Préférez les décorations réutilisables** à celles à usage unique. De plus, il vous en coûtera moins cher à long terme.
- Pour les lumières, utilisez des **ampoules à DEL**, moins énergivores et plus durables.
- Fermez vos lumières lorsque vous allez vous coucher.

Des éco-cadeaux :

- **Privilégiez les cadeaux sous forme de services, de moments partagés ou des cartes cadeaux** pour éviter l'achat d'objets superflus. (ex. : une séance de massage, une carte cadeau de votre librairie, etc.) Sinon, privilégiez les cadeaux utiles, durables et produits localement, par exemple du travail d'un artisan.
- **Emballer le moins possible vos cadeaux et utilisez un emballage fait de papier recyclé, mais surtout recyclable.** Évitez les brillants, appliqués métallique ou plastiques non recyclables. **Pensez à avoir un bac bleu à proximité** lors de la séance de déballage des cadeaux!

Le soir des festivités :

- Si possible, déballez en fonction de pouvoir **réutiliser le papier d'emballage.**
- **Utilisez de la vaisselle lavable.** Faire la vaisselle en famille est une activité amusante et c'est beaucoup plus rapide. Essayez-le !
- **Faites une bonne gestion de vos repas** en vous assurant que les restants seront consommés.
- Rappelez-vous, **les résidus de table vont dans le bac brun**, même dans le temps des fêtes.

D'ici le prochain Mot **vert**, je vous souhaite un joyeux Noël écoresponsable et une bonne année 2018 en santé!

 **Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca , Courriel : matresi@mitis.qc.ca, Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Appel de Candidatures pour des projets de rénovation

MONT-JOLI, LE 28 novembre 2017 - La MRC de La Mitis est à la recherche de candidats admissibles aux subventions pour la rénovation domiciliaire destinées aux personnes à faible revenu résidant dans l'une des 16 municipalités de La Mitis.

Cet appel de candidatures pour le programme RénoRégion vise à écouler les sommes mitissiennes encore disponibles d'ici le 31 mars 2018. Il vise également à préparer la liste des besoins financiers de la prochaine année qui sera déposée à la Société d'habitation du Québec. L'enveloppe budgétaire annuelle de 300 000 \$ permet de soutenir environ 37 projets de rénovation. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés et sont en cours de traitement. Cependant, il reste des crédits pour accueillir de nouveaux projets.

Comme le mentionne le préfet, Monsieur Bruno Paradis : « Grâce au rôle d'intermédiaire de la MRC de La Mitis, nous pouvons assurer la coordination de RénoRégion qui est un programme indispensable pour notre territoire. Il permet, aux bénéficiaires, de faire de réparations de nécessité sur leur résidence, leur assurant de continuer à occuper leur maison dans la municipalité qu'ils ont choisi d'habiter. Donc, en plus de participer au maintien de notre population dans nos municipalités, ce programme assure un minimum de qualité de vie à nos populations et indiscutablement, c'est de l'argent neuf qui participe à l'économie mitissienne. »

Le programme RénoRégion

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 \$ en subvention. Les candidats admissibles sont les propriétaires-occupants qui utilisent le bâtiment comme résidence principale et le montant de l'aide financière est établi en fonction des revenus du ménage.

Le domicile doit présenter des déficiences majeures qui touchent les éléments essentiels du bâtiment, dont les murs extérieurs, les portes, les fenêtres, les saillies, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie, le chauffage et l'isolation. Et la valeur uniformisée du bâtiment doit être inférieure à 100 000 \$ (la valeur du terrain est exclue du calcul).

Pour déposer une candidature et avoir de l'information, les personnes intéressées peuvent contacter monsieur Robin St-Gelais au 418 775 8445 poste 1121.

À propos de la MRC de La Mitis

Ce gouvernement municipal est de juridiction provinciale et est dirigé par les 16 maires élus mitissiens. Il assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

Service de la popote roulante

Mont-Joli, le 17 novembre 2017. Le service de la popote roulante est là pour faciliter le maintien à

domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie (temporaire ou permanente). La popote roulante c'est des repas équilibré et nutritifs livrés à domicile par des bénévoles sympathiques qui comprend la soupe, le plat principal et le dessert. Le service est offert 7 jours/semaine. Le coût est de 8,00\$ par popote incluant la livraison. Ces frais sont admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile des personnes âgées de 70 ans et plus.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Centre d'action bénévole de La Mitis au 418 775-4144, poste 224.

Source : Dany Dionne, Centre d'action bénévole de La Mitis
418 775-4144 poste 222, cab-mitis@globetrotter.net

HORAIRE L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 avenue Roger Marcoux, Mont-Joli
418-785-0055

À Partir du Lundi 27 Novembre 2017 ;

Ouvert du Lundi Au Vendredi 8H00 à 16H00, samedi et dimanche : FERMÉ

Congés des fêtes.

Noel : Vendredi 22 Décembre : Ouvert de 8h00 à 12h00,

lundi 25 décembre : FERMÉ

Jour de l'an : Vendredi 29 Décembre : Ouvert de 8h00 à 12h00,

lundi 1^{er} Janvier : FERMÉ

Claudie Pineault.G

Éco centre de La Mitis, Centre de transfert Matapédia-Mitis

428 Avenue Roger Marcoux, Mont-Joli QC G0J 2L0

Tel: 418-785-0055 / centredetransfert@mitis.qc.ca

<https://www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html>

**Formation Cardio- Secours,
Fondation des Maladies du Cœur.
Vous pourrez à votre tour sauver des vies.**

RCR, DEA (défibrillateur) et Choc Anaphylactique. (Allergie)

Possibilité de renouvellement de vos cartes, durée de 4h, prix 80\$

Nouvelle inscription, durée de 5h. 100\$ par personne

En privé ou en groupe max. de 4 à 6 personnes.

L'achat du manuel est obligatoire au prix de 20.00\$ (avoir lu avant la formation)

Vous recevrez vos cartes par la poste et elle sera valide pour 2 à 3 ans. (Selon la formation suivie).

Les formations seront données au Gite du Grand Métis, au 412 route 132. Par, Josey Tremblay, Inf.clin., Instructeur en RCR et Premiers Soins, de la Fondation des Maladies du Cœur.

Réservez vos places au : gitedugrandmetis@gmail.com

NB. La Municipalité désireuse de s'impliquer au Bien-être de sa population vous offre la possibilité de faire des Dons, après avoir suivi votre formation, afin d'accumuler un montant d'argent qui pourrait aider la Municipalité à acquérir un DEA (Défibrillateur) qui sera disponible en tout temps, au bureau de la Municipalité au besoin.

Chronique de votre infirmière de Grand Métis.

Le temps des Fêtes approche ainsi que le rhume et la grippe (influenza). Tentons de démystifier le rhume versus la grippe.

*Ce contenu est à titre informatif. Demandez toujours l'avis de votre médecin et/ou un professionnel de la santé. Info-Santé 811.

Le rhume et la grippe sont dû à un VIRUS et non pas à une bactérie.

Symptômes	Grippe	Rhume
Fièvre	Oui, dure 3-4jours. 38,5 Celsius	Peu
Maux de Tête	Oui	Peu
Courbatures. Douleurs Musculaires	Oui	Peu
Fatigue, faiblesse	Oui, dure 14 à 21 jours	Léger
Épuisement extrême	Oui	Non
Congestion nasale	Peu	Oui
Éternuement, écoulement nasal	Peu	Oui
Maux de gorge	Peu	Oui
Toux	Oui	Oui
Complications	Pneumonie ...	Sinusite, otite...
Antibiotique	Non	Non
Vaccins	Oui	Non

Consultez si : Fièvre, toux, douleur persistant, frissons, crachats ou sécrétions nasales sont jaunâtres, verdâtres ou bruns. Vomissements, gorge enflée, rouge et il y a du pue. Respiration difficile etc. Vous pouvez téléphoner le 811 pour plus d'informations.

Si vous avez bien un rhume ou une grippe, il est recommandé de :

Boire beaucoup d'eau, Humidifier l'air ambiant (le chauffage assèche l'air)

Repos

Congestion nasale, utiliser un vaporisateur ou des gouttes salines.

Mal de gorge; des pastilles ou bonbons.

Rincez la bouche, gargarisme avec de l'eau salée (3-4fois par jour)

Cessez ou réduire votre consommation de tabac. Si vous n'êtes pas allergique, vous pouvez prendre selon les recommandations inscrit sur le contenant, de l'acétaminophène (Tylenol), pour diminuer, contrôler la fièvre et les douleurs.

Lavez vos mains de façon régulière.

Évitez de toucher vos yeux, le nez et la bouche.

Si vous éternuez ou tousser utiliser un mouchoir qui sera à jeter après son utilité et/ou utiliser l'intérieur de votre coude. Évitez de serrer la main, d'embrasser. Tentons de prévenir et non de propager.

Joyeux temps des Fêtes! Beaucoup de Santé!

INFO-MUNICIPALITÉ

Les bureaux de la municipalité de Grand-Métis seront fermés à compter du vendredi 22 décembre 2016 jusqu'au vendredi 5 janvier 2018 inclusivement. De retour le 8 janvier !

Toute l'équipe de la municipalité de Grand-Métis vous souhaite

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !!



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une session spéciale du conseil de la Municipalité de Grand-Métis aura lieu le 18 décembre 2017 à 19h30 au bureau municipale de Grand-Métis, située au 70 chemin Kempt à Grand-Métis, au cours de laquelle le budget 2017 pour la prochaine année financière sera adopté, par règlement numéro 2016-0194.

Lors de cette session les délibérations porteront exclusivement sur le budget 2017, ainsi que la période de questions.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 29 NOVEMBRE 2017

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2017-0203

Monsieur Luc Fournier, conseiller annonce que sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil le règlement 2017-0203 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection. Un projet de règlement a été présenté et est disponible au bureau municipal.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2017-0204

Monsieur Jacques Vachon, conseiller, annonce que sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil le règlement 2017-0204 sur le traitement des élus municipaux pour l'exercice 2018 et les suivants. Un projet de règlement a été présenté et est disponible au bureau municipal.

Date du début de la période des pneus d'hiver obligatoires

Dispositions applicables en matière de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale

Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, tous les taxis et les véhicules de promenade immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver. Cette obligation s'applique aussi aux véhicules de promenade offerts en location au Québec ainsi qu'aux cyclomoteurs et aux motocyclettes.

• [Visitez](#) le site web de Transports Québec pour plus de détails.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018

AVIS est donné, par la soussignée, que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Grand-Métis pour l'année 2018 est fixé conformément à ses règlements, aux dates suivantes :

Lundi 8 JANVIER 2018	Lundi 6 AOUT 2018
Lundi 5 FÉVRIER 2018	Lundi 10 SEPTEMBRE 2018
Lundi 5 MARS 2018	Lundi 1 OCTOBRE 2018
Lundi 9 AVRIL 2018	Lundi 5 NOVEMBRE 2018
Lundi 7 MAI 2018	Lundi 3 DÉCEMBRE 2018
Lundi 4 JUIN 2018	Lundi 17 DÉCEMBRE 2018
Lundi 9 JUILLET 2018	(Extraordinaire – Budget 2019)

À moins d'avis contraire, toutes les séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal se tiennent au bureau municipal sis au 70, chemin Kempt, à Grand-Métis.

Tout avis public peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité de Grand-Métis : www.municipalité.grand-metis.qc.ca

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 30 OCTOBRE 2017

VIVRE À SON DOMICILE EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC LE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE GRATUIT PAIR.

Le centre d'action Bénévole offre aux personnes âgées vivant à domicile un service d'appel téléphonique automatisé PAIR. Ce service totalement gratuit vise à offrir une sécurité supplémentaire en effectuant un appel chaque jour à heure fixe. En cas de problème, le service génère une alerte au gestionnaire du système qui peut dès lors effectuer le suivi. Pour vous inscrire ou pour plus d'information veuillez communiquer avec le Centre d'action bénévole de la Mitis au (418) 775-4144 poste 224.



*Ma contribution
pour mon Église*

Message important de votre Conseil de Fabrique

Donner

c'est acquérir le **pouvoir** de participer à votre communauté religieuse.

Donner

c'est le **pouvoir** d'accéder à des services religieux (messes, baptême, communion, confirmation, mariage et funérailles).

Donner

c'est le **pouvoir** d'aider et d'encourager les bénévoles qui soutiennent ces services religieux.

Et donner

c'est aussi le **pouvoir** de critiquer positivement l'avenir de notre communauté.

Exprimez votre **pouvoir** par une contribution, un **don** à la hauteur de vos moyens et votre générosité.

À compléter et insérer dans une enveloppe avec votre paiement. Merci!

Nom :		Prénom :	
Capitation	50 \$	Personne seule	
	50 \$	Jeune au travail	
	100 \$	Pour une famille	
Chauffage (Huile et entretien des fournaies)	80 \$		
Messe	15 \$	Chacune	
<i>Intentions :</i>	_____		

	TOTAL		

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque, s.v.p. le faire au nom de la Fabrique de Saint-Octave-de-Métis.

Par la poste à l'adresse suivante : 201, rue de l'Église, C.P. 9, Saint-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0.

En la déposant dans une enveloppe à la quête du dimanche et ce à partir du mois de novembre.

Si vous avez des questions ou suggestions concernant votre fabrique n'hésitez surtout pas à contacter les marguilliers, Guy Gagnon (secrétaire-trésorier - 418 775-5976) ou Gilles Beaulieu (418 725-7399), il nous fera plaisir d'y répondre et d'accueillir vos suggestions.

Reçu pour fin d'impôt : Oui Non

Merci!

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Retour sur l'Halloween à Padoooo!

Avec une grande surprise, le taux de participation de la population a été plus qu'impressionnant pour l'événement Halloween à Padoooo! du 28 octobre dernier. Ce sont plus de 150 personnes venant d'un peu partout qui ont participé à cet événement, en plus des personnes qui se sont ajoutées en cours de route et de la quarantaine de bénévoles présents sur les sites d'animation. On peut donc dire qu'il y avait plus de 200 personnes dans la municipalité de Padoue à l'occasion de la fête de l'Halloween.

Compte tenu du retard des départs dû au taux de participation plus élevé que prévu, le comité organisateur de l'événement a identifié quelques modifications à apporter pour la prochaine édition, mais en général, garde un sentiment de fierté et de reconnaissance face à l'implication de tant de personnes.

Cette soirée, entièrement gratuite pour les familles, a permis au comité d'amasser 150\$ en dons de la part des participants qui seront réinvestis dans la prochaine édition.

Le comité organisateur remercie tous les bénévoles et participants à l'événement Halloween à Padoooo!



ACTIVITÉS DES ORGANISMES DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

Les ateliers hebdomadaires du Cercle des fermières ainsi que des Blés d'Or de la Métis sont interrompus pour la durée du temps des fêtes.

Pour information, communiquez avec Diane Pelletier-Bérubé, vice-présidente du Cercle des fermières, au 418 775-1371 ou Gaétane Bérubé, présidente des Blés d'Or de la Métis, au 418 775-3191. Bon temps des fêtes à tous!

TRANSPORT GRATUIT POUR LES AÎNÉS

La Table d'Harmonisation en loisir des aînés offre aux aînés des municipalités de Grand-Métis et de Saint-Octave-de-Métis des billets gratuits pour le Transport adapté et collectif de la Mitis.

L'objectif de ce projet : briser l'isolement des aînés pendant la saison hivernale en leur permettant de sortir de chez eux afin de participer à des activités de loisir, que ce soit des spectacles, des cours et formations, des rencontres sociales, etc.

Un seul critère à respecter : **les personnes doivent elles-mêmes communiquer avec le TAC afin de réserver leur transport.**

Trois (3) étapes à suivre pour bénéficier d'un transport gratuit:

- 1) Si ce n'est pas déjà fait, communiquez d'abord avec le *Transport adapté et collectif* au [418 775-8808](tel:4187758808) afin d'ouvrir un dossier
- 2) Communiquez avec le *Transport adapté et collectif* au [418 775-8808](tel:4187758808), lorsque besoin, afin de réserver son transport (**minimum 24 heures en avance, quelques exceptions***, sur semaine avant 14 h.)
- 3) Communiquez ensuite avec Josy-Anne Bérubé au [418 732-6684](tel:4187326684) afin d'obtenir son billet en indiquant que le transport est réservé auprès du TAC.

PROGRAMMATION HIVER-PRINTEMPS 2018

COURS DE PEINTURE

Avec Marie-Claude Hamel
Les mardis soirs du 6 février au 27 février
De 19 h à 21 h

Au bureau municipal de Grand-Métis
(70, Chemin Kempt)

Coût : 65 \$ / 4 cours

Pour information et inscription, communiquez avec Marie-Claude Hamel au 418 750-1985.



BINGO-CADEAUX DE NOËL



**Bingo-cadeaux au profit de l'Association Sportive de
Padoue**



**Vendredi le 1 décembre 2017
à 19 h 30
au Centre des Loisirs de Padoue**



**Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez nous
apporter des cadeaux à compter de 19 h 00**



Le comité des Loisirs de Padoue

**Le Comité de développement économique et communautaire de
Saint-Octave-de-Métis prépare la fête de Noël pour les enfants**

Comme par les années passées, le Père Noël, la Fée des étoiles et les Lutins sont en train de terminer les préparatifs de la fête de Noël 2017. Nous vous invitons le **samedi 16 décembre 2017 à 13 h 30** à venir vous amuser avec nous en attendant le Père Noël.

Confirmez votre présence en communiquant avec Annie Fournier au 418 775-1291 ou bien à la municipalité de Saint-Octave-de-Métis au 418 775-2996.



DÎNER DE NOËL

**Vous êtes invités au dîner traditionnel du
temps des fêtes organisé par les
Blés d'Or de la Métis.**

**Le dimanche 17 décembre 2017, 12 h
Coût : 15 \$ / personne
Au Centre Récréatif de
Saint-Octave-de-Métis**

**Avec vin d'honneur, animation,
conférence, prix de présence, danse avec
Jean-Clément Lavoie dès 14 h.
Pour les personnes qui désirent se joindre à
nous pour la danse dès 14h, le
prix d'entrée est de 4\$.**

**Réservation obligatoire auprès de
Gaétane Bérubé au 418 775-3191.**

